

## Etudiant·e·s étranger·e·s hors-UE : Non à l'augmentation des frais d'inscriptions et aux discriminations !

Vendredi 16 novembre, nous avons appris par dépêche que le gouvernement envisage d'exiger des frais d'inscription à l'Université plus élevés pour les étudiant e s hors Union Européenne que pour les ressortissant e s européen ne s.

Cela doit être confirmé lundi matin par le Premier Ministre Édouard Philippe. Loin de constituer une surprise, cette annonce s'inscrit à la fois dans le cadre des promesses du candidat Emmanuel Macron et dans celui du projet du groupe La République En Marche qui avait demandé un rapport sur le sujet.

L'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant es extra-communautaires est une mesure très répandue. A l'étranger, nombre de pays ont procédé ainsi. Au Royaume-Uni, cette augmentation été le prélude d'une augmentation pour l'ensemble des étudiant es. En Belgique, en 2017, l'annonce de cette mesure avait suscité un mouvement de protestation universitaire sans précédent depuis 1968 qui a débouché sur une limitation de l'augmentation.

En France, l'Institut Mines-Telecom pratique une telle politique discriminatoire. De même que les IEP et Paris-Dauphine qui modulent leurs frais d'inscription en fonction du revenu des parents des étudiant es français es mais pas pour les étudiant es étranger es, qui se retrouvent ainsi à payer plusieurs milliers d'euros pour pouvoir étudier.

Solidaires étudiant·e·s s'oppose à cette mesure au nom de l'égalité entre étudiant·e·s et de la gratuité de l'enseignement.

Il est inacceptable qu'existe une politique différenciée selon la nationalité. Les étudiant es disposent des mêmes droits, d'où qu'iels viennent. L'idée sous-jacente de cette mesure est que les étudiant es étranger es « profiteraient » de l'Enseignement Supérieur en France. Cela véhicule l'image raciste et xénophobe portée par les classes dominantes considérant qu'un personne étrangère ne viendrait en France que pour bénéficier de différents avantages. Ce qui reproduit les logiques coloniales, en demandant notamment aux ressortissant es des anciennes « possessions françaises » de payer plusieurs milliers d'euros pour étudier.

De plus, cette augmentation est aussi l'annonce d'une augmentation généralisée des frais d'inscription, comme cela a été le cas au Royaume-Uni. En effet, toute augmentation des frais d'inscription laisse entendre que les études sont un investissement individuel duquel on compte retirer un bénéfice et non un un droit collectif au bénéfice de tou te s.

Les étudiant·e·s étranger·e·s subissent déjà des discriminations dans l'obtention de logements ou l'accès aux bourses. Iels doivent passer par CampusFrance, soit une plateforme qui sélectionne à tous niveaux les étudiant·e·s souhaitant entrer dans l'Enseignement Supérieur. Bien souvent, leurs années validées hors de France ne sont pas intégralement reconnues et iels sont obligé·e·s de les refaire. Iels doivent passer des attestations de maîtrise de la langue française payantes et valables seulement pour une durée limitée. Enfin, les conditions d'obtention du visa sont draconiennes, notamment à cause de conditions de ressource financières.

Pour toutes ces raisons, Solidaires étudiant·e·s s'oppose au projet d'augmentation des frais d'inscription. Nous revendiquons de plus :

- la gratuité de toutes les formations de l'Enseignement Supérieur, y compris pour les étudiant es étranger es
- la mise en place de titre de séjours pluri-annuels allant au-delà des études
- la suppression de CampusFrance et la reconnaissance automatique des années d'études faites hors France
- l'application du principe que la carte étudiante donne droit à la carte de séjour avec la suppression des autres conditions

Cela ne pourra se gagner que par la lutte. C'est pour cette raison que Solidaires étudiant.e.s organisera l'information et appellera à la mobilisation sur les campus.

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes

Porte-parolat: 06.86.80.24.45 http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/ contact@solidaires-etudiant-e-s.org